

# Analyse et gestion de la violence en milieu de soins

## Compétences visées

- Être capable de détecter les facteurs favorisant la violence.
- Savoir réagir en cas de violence avérée.
- Mettre en place des actions de prévention de la violence dirigée vers les soignants et les personnels de l'établissement.



## EN RÉSUMÉ

Aussi bien L'Observatoire National des Violences en milieu de Soins (ONVS) que l'Ordre des médecins (CNOM) observent dans leurs rapports respectifs un nombre important d'agressions dans le cadre du soin. Les formations initiales étant trop succinctes sur le sujet, une formation complémentaire est nécessaire. Celle-ci permet de mieux évaluer les situations de violence, de connaître les mesures de prévention et d'avoir les bons réflexes en cas d'agression.

### LES PLUS DE LA FORMATION

Utilisation des données des observatoires.

Conseils pratiques de prévention.

Présentation des fiches pratiques de l'ONVS.

## PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Ensemble des soignants et des personnels administratifs au contact des patients. Cette formation peut être réalisée pour un établissement de soins, médico-social ou pour une structure libérale.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Appréhender le phénomène de la violence en milieu de soin.

Apprendre à maîtriser les outils de prévention.

Connaître les démarches à réaliser selon le type et la gravité de l'agression.

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques, étude de cas.

## PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

- Analyse des situations de violence en milieu de soins en France.
- Les particularités de l'hôpital ou de la médecine de ville.
- Les caractéristiques de la violence (heure, lieu, typologie, dommage subi, victimes, agresseurs...).
- Le harcèlement au sein de l'équipe (en option).
- Les éléments déclencheurs de la violence.
- Les suites à donner après l'agression (protection du collectif de travail, déclaration d'accident du travail, dépôt de plainte, convention Hôpital-Police-Justice).

## INTERVENANT

Juriste spécialisé en droit de la santé.

## LIEU DE FORMATION

En établissement de soins, médico-social ou dans une structure libérale.

**DURÉE**  
**3H30**

**TARIF**  
**800 € TTC**  
la formation.



## DÉLAIS DE PRÉVENANCE

2 mois minimum entre la demande et la réalisation de la formation.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Fiche d'évaluation à l'issue de la formation.

Fiche d'évaluation à 6 mois.

## ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

## POUR CONSULTER NOTRE CATALOGUE

RENDEZ-VOUS SUR :

<https://www.macsf.fr/nos-produits-services/services-et-formations-macsf/nos-formations>

OU SCANNEZ LE FLASH CODE CI-CONTRE →



## CONTACTEZ-NOUS

TÉLÉPHONE  
**01 71 23 82 00**

E-MAIL  
[interventions-juristes@macsf.fr](mailto:interventions-juristes@macsf.fr)

N° DRIEETS  
11922156192